

Accord de libre-échange du 27 janvier 2007 entre les Etats de l'AELE et la République arabe d'Egypte

RS 0.632.313.211; RO 2007 4579

*Entrée en vigueur de l'Accord de libre-échange du 27 janvier 2007
entre les Etats de l'AELE et la République arabe d'Egypte*

et

*de l'Arrangement du 27 janvier 2007 entre la Confédération suisse et
la République arabe d'Egypte relatif au commerce de produits agricoles*

Le 2 septembre 2008, le Gouvernement du Royaume de Norvège, dépositaire de l'Accord de libre-échange du 27 janvier 2007 entre les Etats de l'AELE et la République arabe d'Egypte, a communiqué au Gouvernement de la Confédération suisse que cet accord est entré en vigueur le 1^{er} septembre 2008.

L'Arrangement du 27 janvier 2007 entre la Confédération suisse et la République arabe d'Egypte relatif au commerce de produits agricoles¹ est entré en vigueur à la même date.

Champs d'application de l'Accord de libre-échange

Etats parties	Ratification		Entrée en vigueur	
Egypte	29 juin	2007	1 ^{er} août	2007
Islande	7 juin	2007	1 ^{er} août	2007
Norvège	15 juin	2007	1 ^{er} août	2007
Suisse	21 juillet	2008	1 ^{er} septembre	2008
Liechtenstein	24 septembre	2008	1 ^{er} novembre	2008

¹ L'Ar. du 27 janv. 2007 est aussi applicable au Liechtenstein.

